



AG EXTRAORDINAIRE DU 20 AVRIL 2019

Ordre du jour : Modification des articles 10 et 28 des statuts du CRENA

Présents : 28 clubs représentant 166 voix

Quorum : 31 clubs pour 156 voix

Ouverture à 13H45 de l'AG Extraordinaire par le Pdt du CRENA (Hugues Le Merre). Jean-Pierre Laplagne (CE Limoges) est désigné secrétaire de séance. Rappel par Hugues Le Merre du quorum nécessaire pour délibérer (extrait de l'article 29 des statuts du CRENA) :

« L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'assemblée générale statue alors sans condition de quorum. »

Le quorum n'est pas atteint l'AG ne peut délibérer.

13H50 HLM clôture de l'AG Extraordinaire

Certifié exact et conforme

Le secrétaire de séance

Le Président

AGO du 20 AVRIL 2019 TALENCE

Présents : 28 clubs représentant 166 voix

Excusés M le directeur de la DRCSPP NA, M Le Pdt du Conseil Régional

Quorum : Pas de quorum

Rappel de l'ordre du jour

- P.V de l'A.G.O du 16 Juin 2018 →
- Nomination au poste de vérificateur aux comptes →
- Rapport moral du Président
- Rapport du secrétaire
- Bilan formation Saison 2017-2018 et perspectives 2019
- Bilan sportif Saison 2017-2018
- Bilan des actions de développement et perspectives 2019
- Bilan sportif Saison 2017-2018
- Bilan des actions de développement et perspectives 2019
- Bilan financier 2018 →
- Tarif licences 2019-2020 →
- Présentation du projet de budget 2019
- Salon Village des Sports du 1er au 10 Juin 2019
- Questions diverses qui devront parvenir à la ligue avant le 10 avril 2019

Ouverture à 14H00 de l'AG ordinaire par le Pdt du CRENA (Hugues Le Merre). Jean-Pierre Laplagne (CE Limoges) est désigné secrétaire de séance.

Le Président salue la présence de Monsieur Christian CHARTIER, Vice-Président Délégué en charge du Sport, des Politiques Publiques et du Haut-Niveau représentant le CROS Nouvelle-Aquitaine et Monsieur Philippe SAÏD, son Président ainsi que celles de Mmes Isabelle Lamour Pdte de la FFE et Laurence Modaine DTN. Il salue plus particulièrement la présence d'Eric Fournié nouveau cadre d'Etat mis à disposition par la FFE auprès du CRENA.

Le Président remercie enfin l'ensemble des participants pour leur présence à cette réunion à une date peu commode et en explique les raisons.

PV AGO 16/6/18

Ce dernier est adopté à l'unanimité sans remarques particulières.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Hugues LE MERRE)

Le président donne lecture de son rapport moral (Cf annexe 1 au présent PV).

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE (Anne-Marie GUENARD)

Cette dernière présente une synthèse des activités du CD, du bureau et de la vie des clubs (Cf doc en annexe n°2)

RAPPORT CONCERNANT LA VIE SPORTIVE ET L'ACCES AU HAUT NIVEAU (Guillaume Texier)

Sur la base du document de séance ce dernier présente les faits marquant de l'exercice :

- **Matériel à disposition des clubs** : achat en 2019 de 3 pistes dont une piste finale budget matériel total 18000 €)
- **Résultats sportifs** : 4 escrimeurs en équipe de France, 30 sélections sur les épreuves internationales
- **Détection/perfectionnement** : pour les M13 3 stages de détection et pour M15 à M20 3 stages de perfectionnement. Mise en place d'entraînements régionaux
- **Soutien financier aux tireurs** : de M15 à M20 pour les tireurs du groupe NA (voir le règlement financier 18/19) et une aide financière en fonction de la performance. G. Texier précise que ces aides passent par les clubs
- **CREFED** : le Crena assure la coordination technique et pédagogique des 3 CREFED avec la mise à disposition (25%) d'un des cadres techniques CRENA. Bilan des Crefed de NA en 2017/2018 : 1 sélection en équipe France (Alexis Messien M17 épée), 4 sélections en coupe du monde, 17 sélections en circuits européens, 8 victoires sur Circuits nationaux ou Championnats de France
- **Fête des Jeunes**

Questions/Réponses

M Kevin Duclos (CE Brive) interroge Mme Isabelle Lamour sur le pass compétition à 6 €.

Réponse : la part fédérale sur la licence pas bougé depuis 2013 et 6 € est un forfait pour toutes les compétitions - c'est peu par rapport à d'autres fédérations.

Intervention de Mme Sandrine Grillet (CD Gironde) qui estime que 6 € de pass + les frais d'engagement commencent à être cher pour les parents

Réponse de Mme Isabelle Lamour : les frais d'engagements sont perçus par les clubs

Question de M Guillaume Texier à Isabelle Lamour sur le dispositif tireur isolé (une douzaine de tireurs sans équipes en NA).

Réponse les doubles licences ont provoquées trop d'abus. Le dispositif tireur isolé est une réponse mais reste à améliorer. La présidente s'engage à travailler le sujet

M Benoit Maury (CE Brive) évoque le refus d'une licence tireur isolé pour son club.

Réponse de Mme Laurence Vallet-Modaine : Le règlement a été appliqué car il y avait déjà 2 tireurs classés dans le club.

Question de Mme Sandrine Grillet (CD Gironde) à Mme Isabelle Lamour sur la structure à 3 niveaux (Fédération, Comité Régional, Comité Interrégional) mise en place par la FFE qui risque de voir l'escrime "locale" s'appauvrir du fait de la disparition des Comités Départementaux.

Réponse de Mme Isabelle Lamour: le choix du niveau CID a été fait parce que beaucoup trop de Comité Départementaux étaient inactifs. La création de CID n'est pas obligatoire et les CD transformés en associations départementales seront reconnus et pourront adhérer à la FFE

RAPPORT CONCERNANT LA FORMATION (Hugues LE MERRE)

Sur la base du document de séance ce dernier présente les faits marquant de l'exercice :

- **2017/2018** : 3 animateurs et 3 éducateurs diplômés escrime sportive t 4 animateurs en artistique.
- **2018/2019** : 17 personnes en formation pour le sportif et 15 pour l'artistique
- **Arbitrage** : en 2018 JNA sur les 12 départements de NA mais taux d'échec important.
- **Escrime scolaire** : en lien avec l'USEP , formation des enseignants qui ont fait découvrir l'escrime à 1200 élèves (hors escrime scolaire par les clubs ou les CDE)

Intervention de Laurence Modaine qui donne des précisions sur l'appel à projet fédéral "Escrime en milieu rural ».

RAPPORT CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT (Chantal MAYAUX)

Sur la base du document de séance cette dernière présente les faits marquant de l'exercice marqué par la mise en place de nombreuses actions par le CRENA :

- **le sabre laser** 8 maitres d'armes de NA formés.
- **Escrime et cancer du sein** : 8 clubs 35 pratiquantes paiement des licences par le CRENA
- **Escrime au féminin** : Participation financière du CRENA via les actions des clubs et CDà revoir.
- **Salon confort expo Bordeaux 2019** : Présentation des animations ((sabre laser, handisport, escrime sportive) et appel aux bénévoles de la part de Chantal Mayaux

Questions/Réponses

Intervention du Président qui précise les points suivants:

- **Financement direct aux clubs** : Le CRENA adhère au dispositif de la prime de croissance mis en place par la FFE Ce dernier devrait représenter une aide directe de 2 500 € en 2019.
- **Aide à l'acquisition de matériel par les clubs** : Le dispositif a été mal compris et/ou mal expliqué- c'est un prêt fait aux clubs sur 3 ans -10 000 € sont prévus en 2019
- **les projets de conventions avec les CD** seront terminés fin juin. Le budget global devrait avoisiner les 12000 € soit une aide par licencié supérieure aux 2 € pratiqués antérieurement en Aquitaine. Pour la saison 2019/2020 il souhaite que les choses aillent plus vite : le dépôt sera fin octobre pour une réponse en février.

Intervention M Francis Dubert (CD 24) sur les difficultés locales en Dordogne avec l'association CAMI .

Réponse de Mme Laurence Vallet- Modaine: qui confirme que les relations sont difficiles au national entre la CAMI qui veut s'arroger l'exclusivité des interventions au niveau local et le Dr Hornus (médecin fédérale) de l'Association Solution Riposte.

Intervention de Mme Isabelle Lamour sur le taux faible de pratiquantes au national (30%) et la licence handisport.



RAPPORT FINANCIER 2018 (Jean-Michel Bonamy – Trésorier du CRENA)

Sur la base du document de séance ce dernier présente les comptes de l'exercice 2018.

Il remercie Mme A Boisset et M JPP Gachet pour leur travail. Le bilan a été particulièrement complexe à établir puisque qu'il a nécessité d'agglomérer les comptes des 3 anciennes ligues.

Il insiste sur les postes les plus importants du compte de résultat avec un focus sur certains points (subventions, licences, dépenses personnel, investissements). Le résultat comptable cumulé est de **20975,05 €**

Concernant les disponibilités elles sont très importantes : **198 695 €**

Questions/Réponses

Le cabinet comptable In extenso apporte des précisions sur les investissements et les amortissements.

Intervention du Président qui souligne que ce budget est sain et qu'il est envisageable d'investir et de financer dans de bonnes conditions des actions de développement (ce qui est prévu dans le budget prévisionnel 2019).

VOTE SUR LES COMPTES 2018 : Ces derniers sont approuvés à l'unanimité moins une voix (1 abstention CE BRIVE)

BUDGET PREVISIONNEL 2019 (Hugues Le Merre)

Sur la base du document de séance ce dernier présente les comptes de l'exercice 2018. Le contexte dans lequel s'inscrit ce budget est celui d'une stagnation des aides régionales et d'une baisse probable du CNDS pour sa dernière année d'existence. Pour compenser en partie ce manque le Président propose d'augmenter la part régionale des licences de 1€

<u>COMITE REGIONAL D'ESCRIME NOUVELLE AQUITAINE</u>							
<u>Tarifs -Affiliation - Licences 2019/2020</u>							
Proposition à voter en Assemblée Générale Ordinaire du CRENA le 16/04/19							
<u>Affiliation des clubs :</u>							
Nombre de licenciés par club	Part fédérale	Part ligue	Total club (en €)				
Nouveaux clubs	0	0	0				
de 0 à 49 licenciés	60	12	72				
de 50 à 150 licenciés	90	20	110				
de 151 licenciés et +	120	20	140				
						PROPOSITION 1	PROPOSITION 2
Catégorie	Année de naissance	Option	Part fédérale 2017-2018	Part ligue 2017-2018	Part ligue 2018-2019	Total licences club (en €)	Total licences club arrondi (en €)
Dirigeant	Majorité	Option P	20,78	26	27	47,78	48
		Option 0	21	26	27	48	48
		Option +	22,58	26	27	49,58	50
M5 et M7	Nés entre 01/01/2015 et après et Nés entre 01/01/2013 et 31/12/2014	Option P	12,78	12,5	13,5	26,28	26
		Option 0	13	12,5	13,5	26,5	27
		Option +	14,58	12,5	13,5	28,08	28
M9	Nés entre 01/01/2011 et 31/12/2012	Option P	24,78	19	20	44,78	45
		Option 0	25	19	20	45	45
		Option +	26,58	19	20	46,58	47
M11 et +	Nés le 31/12/2010 et avant	Option P	30,78	27,3	28,3	59,08	59
		Option 0	31	27,3	28,3	59,3	59
		Option +	32,58	27,3	28,3	60,88	61
Enseignants	Majorité	Option P	27,95	26,2	27,2	55,15	55
		Option 0	31	26,2	27,2	58,2	58
		Option +	35,45	26,2	27,2	62,65	63

Questions/Réponses

Intervention de M Francis Dubert (CD 24) sur l'arrondissement des centimes de la part ligue. Ce dernier préférerait que les montants ne soient pas arrondis (proposition 1). Après discussion et vote cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix (CE Brive).

VOTE SUR LE BUDGET PREVISIONNEL ET L'AUGMENTATION DES LICENCES : Ces derniers sont approuvés à l'unanimité moins trois voix abstentions (CE BRIVE PERIGUEUX EPEE, MERIGNAC).

NOMINATION DE VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le Président rappelle l'article 28 des statuts concernant ce point :

« *La comptabilité est certifiée chaque année devant l'assemblée généralepar **deux vérificateurs aux comptes licenciés à la FFE** sur le territoire du comité régional et n'étant pas membre du comité directeur du comité régional.*

Mme Florence Ménard et M. Jean Pierre Gachet se portent candidats.

VOTE : Ces derniers sont élus à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Quelle incidence sur le nombre de représentant et le nombre de pouvoirs votatifs des représentants du CRENA entrainera à partir du 1er juillet 2020 la non création de CID sur le territoire ?

Les dispositions statutaires de la FFE prévoient qu'en l'absence de CID c'est le CRENA qui fait procéder à l'élection des délégués. Comme indiqué dans les statuts de la FFE art 12.2 dans notre cas le nombre de délégués est de 9. Par contre il faut aussi prendre en compte l'art suivant 12.3 qui stipule que parmi les élus il doit y avoir au minimum 2 représentants d'associations appartenant à chaque CID et pas plus de 4 sur un CID. Donc dans notre cas soit 3x3 soit 4,3,2. Tout le monde votera indifféremment pour l'ensemble des délégués sans respect de logique territoriale, les délégués étant élus par les clubs lors de l'assemblée générale électorale qui devra se tenir avant le 30 juin 2020.

La création du CRENA par fusion des anciennes ligues a entraîné la dissolution des anciennes associations portant les ligues. A ce jour l'organisation de la structure déconcentrée de la FFE est en Nouvelle Aquitaine donc : CRENA / Comités Départementaux. Quelle est la position du CRENA sur l'évolution de cette structure ? Comment seront organisées toutes les actions menées aujourd'hui par le CD33 ?

En préambule, il convient de rappeler que les comités départementaux sont des organes déconcentrés des anciennes ligues et non de la FFE. De ce point de vue la situation reste inchangée. Comme évoqué lors de cette AG :

- La réforme des statuts de la FFE a pour objet d'affirmer le rôle des comités départementaux comme étant des organes déclinant les politiques fédérales à leur niveau
- Le CRENA a clairement affirmé sa volonté d'aller en ce sens en contractualisant avec les CD dès cette année sur la base d'un programme d'action. Pour l'année prochaine, nous sommes en attente de la convention cadre proposée par la FFE.
- Le CRENA n'a pas vocation à se substituer aux CD. Il appartient donc à ces derniers de définir eux-mêmes leur organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, HLM lève la séance à 18h30

Certifié exact et conforme

Le secrétaire de séance

Le Président



Annexe n°1 : Rapport Moral du Président

En préambule je tiens à m'excuser pour la date de cette assemblée générale à la fois tardive et plutôt mal placée. A cela deux explications :

- Compte tenu des difficultés rencontrées pour agglomérer de façon satisfaisante les comptes 2018 des 3 anciennes ligue, ces derniers n'ont été disponibles que fin février ce qui a retardé la date de l'assemblée générale.
- En même temps nous sommes dans l'obligation de fournir au Conseil Régional des comptes approuvés par l'Assemblée Générale à l'appui de nos demandes de subvention avant fin Avril.

Cette première année d'existence a été bien remplie et je remercie chacun de ceux qui se sont investis dans cette lourde tâche, bénévoles et salariés :

- Mise en route de la vie sportive (merci à Guillaume Texier pour le logiciel de gestion des classements) qui nous a permis d'être tout de suite opérationnel sur ce point
- Mise en place d'outils de communication (Newsletter et site internet) qui je l'espère seront suivis d'un développement sur les réseaux sociaux.
- Construction des politiques de formation, d'accès vers le Haut Niveau et de Développement,
- Montage des dossiers de subvention et des bilans.
- Mise en place de la comptabilité (un merci tout particulier à Jean Michel Bonnamy et à JP Gachet pour leur investissement dans cette tâche)

Ainsi que je m'y suis engagé j'essaie de faire en sorte d'être disponible pour répondre à chacun, pour faire remonter les préoccupations et les dossiers de nos clubs auprès de la fédération et pour conduire nos affaires de façon transparente et dans le dialogue : Les comités directeurs et le bureau se réunissent de façon régulière, l'ensemble des documents relatifs à notre action sont accessibles via le site du CRENA. Je ne peux toutefois que regretter un engagement insuffisant dans le travail en commissions thématiques. Malgré mes appels répétés aux membres de notre comité directeur force est de constater qu'une seule fonctionne bien même si elle est informelle : les vétérans et ce grâce au travail d'animation efficace de Christophe Moulia. Ainsi, certains sujets qui vont devenir pour nous une priorité à très court terme restent en friche comme la mise en œuvre de partenariats avec le monde des entreprises.

Nous avons un territoire très étendu et compliqué à faire vivre. En atteste la fréquentation des compétitions régionales (il nous faut absolument leur redonner une attractivité en termes de qualifications pour le national faute de quoi la participation risque de rester endémique dans certaines catégories) et force est de constater qu'il ne nous est pas facile de se réunir pour travailler qu'il s'agisse de l'équipe technique, de l'ETR ou des élus.

Le parc matériel est quant à lui mis à rude épreuve, son utilisation est intensive avec des problèmes pour desservir les clubs les plus éloignés. Je demande une fois de plus à chacun de bien prendre soin de ce matériel, il est de l'intérêt de tous qu'il reste en bon état de fonctionnement le plus longtemps possible.

A l'échelle de notre région et de ses spécificités, le choix que nous avons fait de s'appuyer sur les comités départementaux pour développer notre action au plus près du terrain me semble pertinent. La FFE l'a bien compris et la révision des statuts adoptée le week-end dernier en Assemblée Générale pour renforcer leur positionnement institutionnel notamment auprès des Conseils Départementaux va nous permettre de construire l'avenir même s'il faut bien garder présent à l'esprit un contexte très défavorable en matière d'aides publiques. Pour moi l'objectif est simple : pour fidéliser et gagner de nouveaux licenciés il est essentiel de proposer des actions de proximité : Animations pour les plus jeunes, regroupements, stages et compétitions, interventions en milieu scolaire...et de ce point de vue l'échelon départemental est bien adapté.

Je n'en oublie pas pour autant les clubs qui constituent le socle de notre action et en direction desquels nous avons mis en place différents dispositifs pour répondre aux besoins mis en évidence par l'enquête réalisée au printemps 2018 notamment en matière d'aide à l'équipement en matériel.

Enfin ne perdons pas de vue l'opportunité de développement que constitue pour nous l'escrime artistique et celle du sabre laser qui connaît un engouement médiatique exceptionnel.

Concernant nos résultats sportifs, je les qualifierais de satisfaisants. Nous disposons d'une filière régionale complète aux trois armes permettant à chacun de nos tireurs de développer son potentiel au sein de notre région et d'espérer intégrer l'élite nationale. De ce point de vue, la mise en place du Groupe Nouvelle Aquitaine, les entrainements régionaux et la politique de stages mise en œuvre ont bien pour objectif d'irriguer au mieux l'ensemble du territoire et de favoriser cette logique de filière. J'insisterais sur deux points qui me semblent essentiels sur ce sujet :

- Personne n'est propriétaire de ses tireurs et l'intérêt du tireur doit toujours primer.
- Notre action doit reposer sur une ETR active et animée dans toutes les armes qui soit force de proposition et qui fasse qu'il y ait une réelle articulation et une complémentarité entre le travail en club et l'échelon régional.

Pour mettre en œuvre tout cela, nous disposons d'atouts. Des moyens humains consolidés : l'obtention d'un cadre technique supplémentaire a été un long chemin parsemé d'embûches et je tiens à remercier la pugnacité et l'efficacité de Laurence Modaine qui nous a permis d'aboutir à ce résultat. Une bonne santé financière qui nous permet de limiter la hausse du prix des licences et de financer nos actions de façon satisfaisante et enfin des événements exceptionnels qu'il convient de mettre à profit pour les transformer en vitrine de notre sport. Ainsi, je souhaite que l'obtention des championnats de France fleuret seniors à Bordeaux en 2020 obtenue par une voix d'écart soit l'occasion de mettre en avant notre sport sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine en lien avec le projet Génération 2024.

Nous sommes dans un paysage en plein bouleversement et rempli d'incertitudes et l'on peut plus parler de séisme que de mutation : La création de l'Agence Nationale du Sport et la disparition du CNDS, la fin de la mise à disposition des cadres techniques d'Etat qui est envisagée à très court terme, la baisse des financements des collectivités territoriales vont nous impacter très rapidement.

L'escrime est un sport d'opposition qui nous met dans l'obligation de trouver seul des solutions face à un adversaire et compte donc beaucoup de fortes individualités trop souvent persuadées de détenir seul la vérité. Nous sommes aussi une petite tribu gauloise comptant de multiples villages dans lesquels chacun est occupé à assurer sa survie au quotidien, mais face aux bouleversements qui se profilent nous ne pourrons nous en sortir tout seul dans notre coin. Nous n'avons d'autre choix que de travailler ensemble en acceptant nos différences et nos divergences faute de quoi nous disparaîtrons.

Je vous remercie.

Annexe n°2 : Rapport de la Secrétaire Générale

Comité Directeur

Le Comité Directeur s'est réuni à 3 reprises au cours de cette saison sportive.

Samedi 1 Septembre 2018 CHEOPS de Limoges

- 1 Accueil par le Président
- 2 Approbation du PV du CD du 16/6/18
- 3 Mise en place du CRENA
- 4 Calendrier CRENA 2018/2019
- 5 Matériel du CRENA
- 6 Questions diverses

Samedi 15 décembre 2018 Maison des sports de Talence

- 1 Accueil par le Président.
- 2 Approbation du PV du CD 01/09/2018
- 3 Nomination d'un nouveau trésorier. Demandes d'intégration de nouveaux membres aux commissions médicale et d'arbitrage. Point sur les représentations sur les compétitions et la participation aux groupes de travail
- 4 Point sur les actions de développement du CRENA. Validation des demandes d'aides au titre du développement.
- 5 Information sur le bilan financier provisoire 2018. Orientations budgétaires 2019.
- 6 Demandes de subvention 2019 auprès du Conseil Régional.
- 7 Présentation du Plan de Développement et de Formation Régional pour l'accès au Haut niveau. Mise en œuvre pour la saison 2018-2019.
- 8 Information sur l'état d'avancement des dossiers de demande d'aides des Comités Départementaux au CRENA.
- 9 Questions diverses

Samedi 2 mars 2019 Maison des sports de Talence

- 1 Accueil par le Président.
- 2 Approbation du procès-verbal du comité directeur du 15/12/2018
- 3 Proposition de nomination d'un tiers vérificateur aux comptes.
- 4 Propositions relatives aux aides du CRENA aux Comités Départementaux.
- 5 Point sur les comptes 2018
- 6 Examen du projet de budget 2019.
- 7 Questions diverses

Réunions Bureau du CRENA

Le bureau du CRENA s'est réuni tout au long de cette saison sportive 2018/2019 par SKYPE, afin de préparer les réunions du Comité Directeur, et traiter les questions mensuelles sur le fonctionnement du Comité régional.

Membres du bureau :

Hugues Le Merre, président
Chantal Mayaux, vice -présidente
Anne-Marie Guénard, secrétaire générale
Jean-Michel Bonnamy, trésorier
Jean-Marc Bonnefond, trésorier adjoint
Guillaume Texier

Le bureau s'est réuni :

Les 25 et 26 juillet 2018 à 18h 30

Le 23 novembre 2018 à 18h 30

Le 21 janvier 2019 à 18h 30

Le 7 février 2019 à 18h 30

Le 8 avril 2019 à 18h 30

Vie des clubs et des comités départementaux

Création d'un nouveau club : Saint Savinien en Charente Maritime

Création d'une antenne de Niort à Saint Maixent l'Ecole dans les Deux-Sèvres

N° Club	Nom Club	Nom Représentant club	Président année passée	
04022	Pays Foyen Escrime Pfe	FERNANDEZ François-Xavier	RENEL Maurice	11/09/2018
04023	F C Oloronais Escrime	MAAS Jean-Paul	PATIE Bernard	R
04028	SE du CAM Bordeaux	DIRIDOLLOU Alexandre	DELABY Jacques	R
04031	Club D'escrime Des Gaves	Non ouvert		
04034	Côte Sud Escrime 40	COUSSEAU Gaston	DUFFAULT Marianne	19/11/2018
21005	Alpr Escrime Perigny	SCHMID Pierre	BOURGET Henri	24/09/2018
21008	CE Saintais	BESSIERE Florence	ROY Kevin	R
21022	Escrime Parthenay 79	BOURCIER Olivier	BERNARDEAU GIRAULT Sophie	R
21028	Saint Savinien Escrime Club	ROY Kevin	NOUVEAU CLUB	R
30001	CE de Limoges	LAPLAGNE Jean Pierre	LEMERRE Hugues	R
30002	Le Gant De Saint Junien	RIVAUD Cecile	FALEMPIN Benoît,	R
21001	Salle Taillefer d'Angoulême	DOLHEM Virginie	SARDAIN Franziska	R
21011	Cercle d'Escrime du Guesclin Niort	KARCZEWSKI Céline	HIANNE Vanessa	non licenciée

Bilan des licences : 2016 à 2019 (actualisée au 02/04/2019)

Evolution des licenciés 2018-2019		
Département		%
24	DORDOGNE	5,40%
33	GIRONDE	-9,31%
40	LANDES	-11,79%
47	LOT ET GARONNE	-24,14%
64	PYRENEES ATLANTIQUES	-3,94%
16	CHARENTE	-12,50%
17	CHARENTE-MARITIME	11,37%
79	DEUX-SEVRES	1,06%
86	VIENNE	-12,78%
19	CORREZE	0,44%
23	CREUSE	50,00%
87	HAUTE-VIENNE	-6,60%
	CRENA	-5,03%

MOYENNE REGION CRENA				
	2016	2017	2018	2019
Nombre de club	66	67	64	63
Nombre de licenciés	3846	4535	4253	4039
Moyenne par club	58	68	66	64

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES LICENCES

Départ	Clubs	2016	2017	2018	2019	Départ	évol 2018-2019	
							△	%
24	Les Cadets de Bergerac	72	89	84	101	24	17	20,24%
	C.E. de Boulazac	120	151	145	138		-7	-4,83%
	Périgueux Epée	129	133	141	145		4	2,84%
	C.E. Sarladais	52	68	67	66		-1	-1,49%
	Les Lames Nontronnaises	19	9					
	Escrime Dordogne Périgord	12	12					
	EDP 24			9	11		2	22,22%
Riberac Epee	11	12	17	27	10	58,82%		
DORDOGNE		415	474	463	488	25	5,40%	
33	S.E. du Bordeaux E.C.	214	254	303	258	33	-45	-14,85%
	U.S Bouscataise	119	153	147	138		-9	-6,12%
	Escrime Club Libourne	105	120	105	92		-13	-12,38%
	S.E. du S.A. Mérignacais	107	132	115	128		13	11,30%
	S.E. du S.P.U.C. Pessac	73	92	94	88		-6	-6,38%
	Bordeaux Bastide Escrime	43	72	38	30		-8	-21,05%
	Ornon Gironde Escrime	125	144	140	120		-20	-14,29%
	USB La Brède Escrime	64	68	75	60		-15	-20,00%
	Saint Médard Escrime	20	23	33	36		3	9,09%
	Pays Foyen Escrime Pfe	79	75	76	54		-22	-28,95%
	Académie d'Escrime du Réolais	9	9	5	15		10	200,00%
	Cercle d'Escrime de Targon	52	57	83	63		-20	-24,10%
	S.E. du C.A.M. Bordeaux	161	189	153	140		-13	-8,50%
	Les Cadets de l'Estuaire - Escrime	31	38	39	49		10	25,64%
	A.S.T Escrime La Teste-Arcachon	57	63	54	38		-16	-29,63%
	Bordeaux LIB	7	7					
	Cercle d'escrime de l'ESB	46	59	55	66		11	20,00%
Club d'Escrime du Médoc	9	8	11	9	-2	-18,18%		
GIRONDE		1 321	1 563	1 526	1 384	-142	-9,31%	
40	S.E. de la Jeanne d'Arc Dax	87	104	84	72	40	-12	-14,29%
	Etoile Sportive Montoise	81	95	85	78		-7	-8,24%
	Côte Sud Escrime 40	21	37	21	16		-5	-23,81%
	Fencing Club Nouvelle Aquitaine		3	5	6		1	20,00%
	LANDES		189	239	195		172	-23
47	Société d'Escrime Agenaise	67	77	92	53	47	-39	-42,39%
	Académie D'escrime Villeneuvois	41	49	82	79		-3	-3,66%
	LOT ET GARONNE		108	126	174		132	-42
64	Section Paloise	128	147	137	145	64	8	5,84%
	F.C. Oloronais Escrime	39	41	32	40		8	25,00%
	Salies Bearn	11	12	10			-10	-100,00%
	S.E. de l'Anglet Olympique	74	94	83	79		-4	-4,82%
	US Coarrazay Escrime	10	34	23	30		7	30,43%
	Aviron Bayonnais	28	50	70	47		-23	-32,86%
PYRENEES ATLANTIQUES		290	378	355	341	-14	-3,94%	
16	SA Taillefer Angoulême	78	103	103	111	16	8	7,77%
	Cercle De L'epée Cognac	50	76	65	36		-29	-44,62%
	CHARENTE		128	179	168		147	-21
17	Alpr Escrime Periguy	48	59	45	46	17	1	2,22%
	C.e. Rochelais	143	152	142	167		25	17,61%
	C.e. Royan Ocean Club	5	5	12	23		11	91,67%
	CE Saintais	74	99	72	65		-7	-9,72%
	Aunis escrime	33	42	30	29		-1	-3,33%
	Rochefort Escrime	49	16	25	32		7	28,00%
	Surgeres Escrime	27	36	33	37		4	12,12%
	Cercle D'escrime De Matha En V	29	38	28	26		-2	-7,14%
	Saint Savinien Escrime Club				6		6	
	CHARENTE-MARITIME		408	447	387		431	44
79	C.e. Du Guesclin Niort	41	74	61	69	79	8	13,11%
	Escrime Pardenay 79	32	40	33	26		-7	-21,21%
	DEUX-SEVRES		73	114	94		95	1
86	Fines Lames Chauvinoises	52	54	58	48	86	-10	-17,24%
	Les Lames de Fontaine le Comte	22	38	39	27		-12	-30,77%
	C.S.A.D.C Section ESCRIME Châtelleraut / Jaunay-Marigny	50	61	45	34		-11	-24,44%
	CE Loudunais	33	38	36	30		-6	-16,67%
	Stade Poitevin Escrime	163	161	158	165		7	4,43%
	Club d'escrime de Montmorillon	48	48	63	44		-19	-30,16%
	Usson	24	17				0	
VIENNE		392	417	399	348	-51	-12,78%	
19	CE de Brive	102	107	97	91	19	-6	-6,19%
	CE de Tulle	53	72	55	56		1	1,82%
	Club Escrime Haute Corrèze	100	89	75	81		6	8,00%
	CORREZE		255	268	227		228	1
23	C.e. Marchois	20	28	20	32	23	12	60,00%
	La Fine Lame Aubussonnaise	14	29	20	23		3	15,00%
	Cercle d'escrime Sostranien	13	17	8	17		9	112,50%
	CREUSE		47	74	48		72	24
87	CE de Limoges	142	179	157	138	87	-19	-12,10%
	Le Gant De Saint Junien	23	15	17	26		9	52,94%
	Saint Yrieix escrime	33	30	30	26		-4	-13,33%
	TF-87	8	7	8	8		0	0,00%
	HAUTE-VIENNE		206	231	212		198	-14
	LICENCES INDEPENDANTES DU CR	14	25	5	3	Indépendants		
	Total	3 846	4 535	4 253	4 039	CRENA	-214	-5,03%



PIECES JOINTES EN ANNEXES (documents spécifiques)

Annexe n°3 : Rapport sur la vie sportive et l'accès vers le Haut niveau

Annexe n°4 : Résultats sportifs de la saison

Annexe n°5 : Rapports sur la formation (arbitrage, sportive, artistique)

Annexe n°6 : Rapport sur le développement

Annexe n°07 : Rapport de gestion financière 2018

Annexe n°08 : Budget prévisionnel